



Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoints :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎02.96.25.45.67

Etienne Guy ☎02.96.25.46.38

Jambin Robert : ☎ 02.96.25.41.57

Malestroit Sylvie ☎02.96.25.46.99

Gicquel Paulette ☎02.96.25.49.97

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.45.76	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	19h15/20h45 avec animateur
Mercredi	14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	
Samedi	10h/12h	

Médecin

Dr Le Talec « La Pie » ☎ 02.96.25.40.01

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14 h 17 h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Aide à domicile ☎ 02.96.25.40.03

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Du mardi au vendredi : 14h/16h40

1 samedi/2 (semaine impaire) : 9h20/12h

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 19 h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

DATES À RETENIR

06/01 : Vœux du Maire

11/01 : Loto de l'Ecole Notre Dame de Lourdes

19/01 : Repas du moto club



BULLETIN MUNICIPAL

N° 1

Du 27 décembre 2012 au 10 janvier 2013

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES :

Toutes les démarches pour votre inscription doivent être faites en mairie au plus tard le **lundi 31/12 à 12 h** (article R5 du Code Electoral).

Il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile**.

Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ : La nouvelle année arrive. À cette occasion, Monsieur le Maire et le conseil municipal seront heureux de vous **recevoir le dimanche 6 janvier à 12 h à la salle Athéna**. Nous comptons sur votre participation et vous invitons à prendre part au vin d'honneur.

COMMUNIQUÉ DE M. LE MAIRE : Tous les services municipaux seront fermés **le lundi 31 après-midi et le mercredi 02 janvier toute la journée**. **La Mairie sera ouverte au public le jeudi 3 janvier**.

BULLETIN DE FIN D'ANNEE : Les associations désirant y faire paraître un article sont priées de bien vouloir nous le faire parvenir **avant le samedi 12 janvier** (par mail de préférence).

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Il sera effectué du 17 janvier au 16 février 2013 par 4 agents recenseurs.

Ils effectueront, entre le 4 et le 11 janvier, une tournée de reconnaissance au cours de laquelle ils feront l'inventaire des logements à recenser.

À compter du 17 janvier ils procéderont à la collecte des données. Pour ce faire ils seront munis d'une carte d'agent recenseur avec photo.

Merci de leur réserver un bon accueil.



Karine PRESSE – Thiphaine LE HELLOCO – Mélissa AMICEL – Maryline CARO

MENUS DE LA CANTINE SCOLAIRE : Lundi 7 janvier :

Salade verte, blanquette de veau, carottes vichy, comté, semoule au lait -

Mardi 8 janvier : Concombres ciboulette, steak haché, purée dubary,

emmental, compote pomme/fraise - **Jeudi 10 janvier :** Potage, poulet

rôti, **torsades semi complètes**, camembert, fruits de saison - **Vendredi**

11 janvier : **Taboulé maison**, filet de poisson poché, **mélange légumes**

bios, galette des rois (**Produits bios**).



BIBLIOTHÈQUE : Elle est fermée jusqu'au lundi 7 janvier inclus.

PETITES ANNONCES

À VENDRE : 🍷 1 lit complet pour 2 personnes + 1 couette. ☎ 02.96.25.41.85.

TROUVÉ : une montre, la réclamer en Mairie.

À LOUER : ➤ Maison T4 dans le bourg de Plémy (cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres dont 1 au rez de chaussée, 2 salles de bain, 2 WC, 1 arrière cuisine, cour – Loyer 500 €. Libre le 10 janvier 2013. ☎ 02.96.60.21.79.

Le BAR CRÊPERIE « Chez Agnès » est maintenant dépositaire du journal « Le Télégramme » et du gaz Totalgaz bouteille bleue et verte et Antargaz bouteille rouge et or.

PROXI LA MOTTE – A NOTRE FIDÈLE, RECONNAISSANTE ET AIMABLE

CLIENTÈLE : C'est la mort dans l'âme que Véronique et Albert ont dû baisser leur rideau. Leurs premières pensées vont pour leur clientèle qui, par leurs moyens limités de déplacements, le besoin de rencontrer des personnes pour briser l'isolement, aimaient se rencontrer dans un lieu que Véronique, Albert, Denise et Jordan essayaient de rendre le plus chaleureux et convivial possible. Ils remercient la minorité d'associations pour lesquelles ils ont fait le maximum.

A tous les responsables, pour qu'une réouverture soit possible, un effort est nécessaire et primordial. La commune de LA MOTTE ne doit pas devenir une cité dortoir.

A tous ceux qui nous comprendrons encore merci et tous nos vœux pour 2013. Véronique et Albert.

PAROISSE : **Dimanche 6 janvier**, la messe sera célébrée par le nouveau curé de LOUDEAC à 10 h 30 au lieu de 11 h. Vous pourrez ensuite assister aux vœux de Monsieur le Maire.

COLLECTE DE JOURNAUX ET PUBLICITÉ

L'association des parents d'élèves de l'école publique vous propose de collecter vos journaux et publicités, magazines. Ainsi, une collecte aura lieu le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h, à partir du mois de janvier, pour les habitants de la commune.

Nous vous invitons donc le **samedi 05 janvier**, au Refuge des P'tits Loups, près du parc à vélos pour cette collecte. Merci de votre contribution.



Modification des horaires d'ouverture de la Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. L'accueil de la MDEFP sera ouvert :

	MATIN	APRES-MIDI
Vendredi 28 Décembre	8h30 - 12h00	13h00 - 17h00
Lundi 31 Décembre	8h30 - 12h00	13h00 - 14h30
Mardi 1^{er} Janvier	Férial	Férial
Mercredi 2 Janvier	8h30 - 12h15	13h00 - 17h00
Jeudi 3 Janvier	8h30 - 12h15	13h30 - 17h00
Vendredi 4 Janvier	8h30 - 12h15	13h00 - 17h00



Nous reprendrons nos horaires habituels à partir du **lundi 7 Janvier 2013**

L'équipe de la MDEFP vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année

L'équipe de la Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Centre Bretagne vous remercie de votre compréhension.

LYCEE DU MENÉ : Afin d'aider les familles à la recherche d'informations concernant l'orientation professionnelle de leurs enfants, le lycée du Mené organise des réunions au cours desquelles des professionnels témoigneront de leur parcours :

Métiers du Paysage et de l'Horticulture : Jeudi 7 février de 19 h à 21 h

Métiers du Commerce en Jardinerie et en Animalerie : Jeudi 14 février de 19 h à 21 h

L'Apprentissage, voie de la réussite : Jeudi 14 avril de 19 h à 21 h

Journées « Portes ouvertes » les vendredi 15 février de 16 h à 19 h ; samedi 16 mars de 9 h à 18 h ; samedi 20 avril de 9 h à 12 h.

CPAM : une adresse postale unique pour tous vos courriers !

- J'adresse tous mes courriers pour ma Caisse Primaire d'Assurance Maladie à son adresse postale unique si je dépends du régime général de sécurité sociale.
- Je ne me pose plus de question, j'adresse tous mes courriers (transmission d'une attestation de salaire ou d'une déclaration d'accident du travail, demande de renseignement de formulaire...) quel que soit mon lieu de résidence dans le département à :

CPAM des Côtes d'Armor 22024 Saint Brieuc cedex 1

Pensez à préciser votre numéro de sécurité sociale sur tout courrier adressé à la CPAM. Sans cette information, votre dossier ne peut être traité.

Cette adresse postale unique facilite vos démarches et présente de nombreux avantages :

- Vous n'avez plus qu'une adresse à retenir pour correspondre avec les différents services de la CPAM.
- Le traitement des courriers est amélioré.
- Vos démarches sont centralisées et donc traitées plus rapidement.

FORUM SUR LES MÉTIERS DU SOCIAL : Il aura lieu le samedi 19 janvier 2013 de 13 h 30 à 17 h à la Cité des Métiers des Côtes d'Armor. Gratuit – Ouvert à tous www.citedesmetiers22.fr

COMITE DES FETES DE LA MOTTE : Le président Monsieur LE BIHAN Gildas et son conseil d'administration vous présentent tous leurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2013 ainsi qu'à vos familles. Ils remercient, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, le personnel municipal pour l'aide administrative et technique ainsi que tous les bénévoles ayant apporté leur participation lors de leurs manifestations.

Merci à la population qui, par sa présence et son soutien, nous encourage dans l'organisation de toutes nos festivités.

Un grand merci aux commerçants et artisans (pour les remises) ou l'offrande de cadeaux pour soutenir nos sportifs.

Le Père Noël, toujours aussi courageux, a distribué goûter et friandises aux enfants et aux personnes âgées du foyer Roger Jouan.

COMITE DES FETES DE LA MOTTE : L'assemblée générale aura lieu le **samedi 19 janvier 2013 à 18 heures 30** au restaurant LA CIGOGNE.

Conformément aux statuts, les personnes qui désirent participer en tant que bénévoles ou souhaitant intégrer le conseil d'administration peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès d'un membre de notre association par tout moyen à leur convenance, courrier, téléphone : Gildas LE BIHAN 02.96.25.41.54 ; Ferdinand LIMON 02.96.25.40.26, ou au plus tard le jour de l'assemblée à laquelle vous êtes cordialement invité.

LA MOTTE

Vendredi

Salle Athéna

11 janvier 2013

20h30

LOTO

Sélectionné et animé par LB Animation

Bon Achat 400 euros	Bon Achat 400 euros
Bon Achat 200 euros	Bon Achat 150 euros
Demi-cochon	Demi-cochon
Bon Achat 100 euros	

Série alimentaire

Série alimentaire
Série gourmande

Série corbeilles fruits

Bon Achat 30 euros
Bon Achat 30 euros
Bon Achat 30 euros
Bon Achat 30 euros
Bon Achat 30 euros
Bon Achat 30 euros
Bon Achat 30 euros
Bon Achat 30 euros
Bon Achat 30 euros

Bon Achat 35 euros
Bon Achat 35 euros
Bon Achat 35 euros
Bon Achat 35 euros
Bon Achat 35 euros
Bon Achat 35 euros
Bon Achat 35 euros
Bon Achat 35 euros
Bon Achat 35 euros

Bon Achat 50 euros
Bon Achat 50 euros
Bon Achat 50 euros
Bon Achat 50 euros
Bon Achat 50 euros
Bon Achat 50 euros
Bon Achat 50 euros
Bon Achat 50 euros
Bon Achat 50 euros

un carton : 3 euros
les 3 cartons : 8 euros
les 7 cartons : 15 euros

Buvette
Café, chocolat
Gateaux, crepes
Casse-croûtes

Org : Ecole Notre Dame de Lourdes LA MOTTE

CLUB DE L'AMITIE : La galette des rois du club aura lieu le **jeudi 10 janvier** à la salle Athéna à partir de 14 h 00, tous les adhérents y seront les bienvenus.

Voyage en Gascogne : Découverte et gastronomie au pays des Mousquetaires, au cœur de l'Aquitaine et du sud ouest de la France. En village de vacances à Barbaste. **Du 1^{er} au 7 mai 2013**, ouvert à tous. Organisé par le club de l'Amitié de La Motte. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Radenac. ☎ 02.96.25.46.89. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire **avant le 28 janvier.**

ACTIVITES SPORTIVES

ACM HANDBALL : Samedi 05/01/2013 : Seniors 1 Gars : LA MOTTE reçoit ERGUE GABERIC à 19 h 00.

Le samedi 29 décembre, dès 14 h 00, se tiendra le tournoi de NOËL. Cette journée sera l'occasion de réunir tous les joueuses et joueurs du club puisque les équipes seront définies après tirage au sort. En effet, chaque équipe comportera dans ses rangs un joueur ou joueuse de chaque catégorie (-10 ans mixtes, - 12 ans filles, -12 ans garçons, -14 ans filles, -14 ans garçons, - 16 ans filles, seniors filles, seniors gars et hand loisir). Les parents ou concubins qui souhaitent participer sont les bienvenus !

En soirée, un petit casse croûte sera proposé. Afin d'organiser au mieux cette journée, il est impératif de s'inscrire auprès des 2 présidents en précisant la catégorie (et la présence ou pas au casse croûte).

Bertrand : bertrand.brajeul@free.fr ou 06.84.53.26.02 ; Yann : lesne.yann@orange.fr ou 06.08.55.44.96.

PERMANENCES

Médecins et Pharmacies

Composez le 15

Cabinet Infirmier de La Motte

☎ 06.42.36.12.81

Ambulances

Hémonic Françoise & Michel

- « Bel Air » - LA MOTTE

Du lundi au vendredi (8 h - 20 h)

Taxi

Hémonic

- «Bel Air» - LA MOTTE

Pompiers

Centre de Secours

- PLOUGUENAST

C.L.I.C.

(Centre local d'information et coordination pour les personnes âgées) est ouvert le lundi de 14 h à 17 h 30 et du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

« 38 rue de Moncontour CS 90427 22604 Loudéac Cedex 1 » clic-sud-22@cg22.fr

☎ 02.96.66.82.40

4/6 bd de la Gare

B.P. 246

22602 Loudéac
Cedex

Accueil Logement. Permanences : Lundi au jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h le vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 16 h.

Info Energie. 0805 203 205 (numéro vert), celui-ci permet de joindre le conseiller de son territoire tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h 30. Il est possible de venir rencontrer le conseiller les semaines impaires. infoenergie@pays-pontivy.fr

ADIL. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à l'accueil logement.

CAUE. (M. Belorgey, Conseiller en architecture) : 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h à la DDTM de Loudéac et de 13 h 30 à 16 h (sur RDV au 02.96.66.09.09.) à la CIDERAL.

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} mardis matin du mois, au Point d'Accès au Droit, 15 rue de Moncontour à Loudéac ☎ 02.96.25.01.42



Les gestes simples pour réduire sa facture de chauffage

Le poste chauffage représente à lui seul en moyenne 65% de la consommation d'énergie d'un logement ! En modifiant uniquement ses comportements ou en opérant des petits investissements judicieux, on peut déjà réduire nettement sa consommation.

- Augmenter de 1°C la température du chauffage au-delà de 19°C conduit à une surconsommation d'énergie de 7 %.
- Si vous vous absentez plus de deux heures dans la journée, ne coupez pas complètement votre chauffage, mais baissez-le de 3 à 4 degrés. De la même façon, 16°C dans la maison la nuit, c'est suffisant. Pour cela utilisez un système de régulation (thermostat d'ambiance ou horloge de programmation).
- Fermez bien les volets la nuit: cela vous évitera d'importantes pertes de chaleur par les vitrages et diminuera la sensation de froid devant les fenêtres. (pertes de chaleur par les fenêtres réduites de 30 à 50%)
- Laissez les grilles de ventilation dégagées. Elles évacuent l'humidité et évitent les moisissures.
- Pour aérer une pièce, 5 minutes suffisent. Il est indispensable d'aérer. Mais ne laissez pas vos fenêtres ouvertes trop longtemps pour éviter de refroidir les pièces et coupez votre système de chauffage dans les pièces aérées.
- Pensez à l'entretien de votre chaudière. Une chaudière régulièrement entretenue, c'est 8 à 12% d'énergie consommée en moins. Le chauffage est la partie importante de votre facture d'énergie. Pensez à vérifier la température de vos pièces! Dans les pièces de vie 19 degrés c'est suffisant.

Pour en savoir plus :

Espace **INFO**→**ENERGIE** du Pays de Pontivy et du Pays du Centre Bretagne

1, rue Henri Dunant à PONTIVY les semaines paires

4, boulevard de la gare à LOUDEAC les semaines impaires

0 805 203 205

Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

www.bretagne-energie.fr

Les enfants de l'accueil de loisirs ont cette année pour projet de réaliser un diaporama sur la commune de la Motte.

Pour cela, nous avons besoin de vos témoignages.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire.

Merci d'avance de votre intérêt pour notre projet.

A retourner en Mairie avant le 21/01/2013.

1) Quel âge avez-vous ?

2) Etes-vous originaire de la Motte ? oui non

3) Sinon, depuis quand êtes-vous installés à la Motte ?

4) Pourquoi avez-vous choisi de vivre à la Motte ?

5) Quel est votre lieu préféré à la Motte ?

6) Quel est l'endroit que vous appréciez le moins ?

7) Qu'elles sont vos attentes au sein de votre commune ?